

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 11 MAI 2023 A 17H30

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération qui se tiendra à **Le Plus – Pôle Mutualisé de Formation – 80 rue des Iles à Saumur**, aux date et heure indiquées, ci-dessus.

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 6 avril 2023

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

1. Election du 10^{ème} Vice-Président
2. Désignation des représentants de l'agglomération dans les organismes extérieurs

TOURISME

3. Taxe de séjour – Tarifs et modalités de collecte et de versement – Année 2024

URBANISME

4. PLUi du Douessin – Bilan
5. PLUi du Douessin – Doué en Anjou – Modification n°1 – Projet d'hébergements touristiques – Bioparc
6. PLUi du Douessin – Doué en Anjou – Modification n°2 - Projet d'hébergements touristiques – Impasse des Lauriers
7. PLUi SLD – Commune de Parnay – Projet de parc photovoltaïque – Concertation publique – Bilan
8. PLUi SLD – Commune d'Epieds – Modification N°5 - Approbation

ENVIRONNEMENT

9. Contrat de quasi-régie avec la SPL Agglopropreté pour l'exploitation et l'animation du service de gestion des déchets ménagers et assimilés - Avenant n°6
10. Territoire Engagé pour la Nature (TEN) – Avenant à la convention de partenariat technique et financier
11. Alter Energies - Prise de participation dans la SAS BioEnergie Vihiers sur la commune de Lys-Haut-Layon
12. Alter Energie - Prise de participation dans la SAS Centrale Solaire des Perrières sur la commune de Terranjou

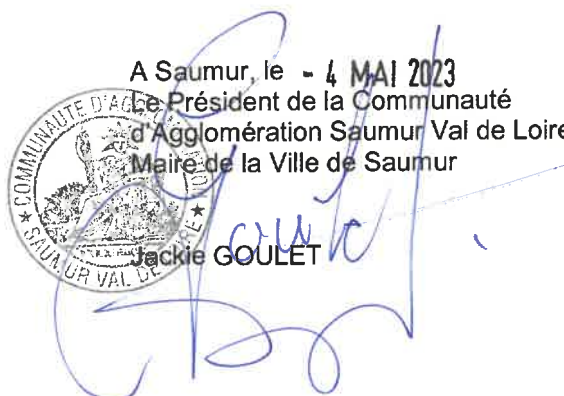
13. Alter Energies - Prise de participation dans la SAS Parc Eolien du Louroux Béconnais sur la commune de Val d'Erdre Auxence
14. Alter Energies - Prise de participation dans la SAS Parc Eolien de la Murette sur la commune de Bellevigne-en-Layon
15. Alter Energies - Prise de participation dans la SAS Noyant Bio Energies sur la commune de Noyant Villages
16. Alter Energies - Prise de participation dans la SAS Centrale Solaire de l'Ebeaupinière à Segré-en-Anjou-Bleu
17. Alter Energie - Prise de participation dans la SAS Parc Éolien la Ferrière-de-Flée sur la commune de Segré-en-Anjou-Bleu

CULTURE

18. Spectacle Vivant - Saison culturelle - Révision des conditions tarifaires - Gratuités
19. Enseignement Musical - Droits d'inscription à compter du 1^{er} septembre 2023

AFFAIRES DIVERSES – INFORMATIONS

A Saumur, le - 4 MAI 2023
Le Président de la Communauté
d'Agglomération Saumur Val de Loire
Maire de la Ville de Saumur
Jackie GOULET



En application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération est adressée avec la présente convocation.
NOTA : La présence des conseillers aux séances du Conseil d'Agglomération est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).